



## ORC - Office de recouvrement et de contentieux S.A.

### Présentation

Dès son origine, Ofac a dû gérer des créances contentieuses pour ses propres besoins et ceux de ses sociétaires. Cette activité a d'abord été assurée par un service interne, puis a débouché sur la création en 1992 d'une entité juridique propre : ORC SA, appartenant à 100% à Ofac. Le but consistait à créer une structure permettant de proposer les services et les compétences d'Ofac en matière de gestion du contentieux à toute entreprise confrontée à des mauvais payeurs, c'est-à-dire, hélas, à toute entreprise en général !

*«La spécialité d'ORC est de vous aider à récupérer votre argent»*

L'activité d'ORC SA s'est dans un premier temps développée dans le domaine de la Santé (Hôpitaux, Laboratoires d'analyses, Médecins, Permanences médicales), et elle s'est ensuite étendue dans le secteur tertiaire, c'est-à-dire de l'indépendant à la grande entreprise industrielle. ORC SA est active sur l'ensemble du territoire suisse, et elle est équipée pour traquer les débiteurs dans tous les cantons et dans les pays voisins.

### Les prestations

La méthodologie d'ORC SA tend à favoriser le dialogue et la négociation avec le débiteur avant de recourir à des mesures plus coercitives que celles de la mise en poursuite ou du séquestre par exemple. D'ailleurs, la force d'ORC SA c'est avant tout l'efficacité parce que ses collaborateurs sont :

- des professionnels au bénéfice d'une formation juridique ou issus du sérail des offices des poursuites
- rigoureux à même de garantir une parfaite application des différentes procédures cantonales et fédérales
- persuasifs, ils privilégient l'arrangement amiable avec le débiteur avant la mise en poursuite

ORC SA dispose en outre d'un propre service d'enquêtes permettant d'évaluer chaque risque en matière de solvabilité et de prendre les mesures adéquates. La clientèle ORC SA bénéficie enfin de la longue expérience reconnue aussi bien par les offices de poursuite que par les instances judiciaires.

*«Il n'y a pas de petits montants, faire une croix sur les petites sommes peut vous coûter une fortune»*

### Conditions tarifaires

ORC SA est à même d'offrir à sa clientèle des conditions soigneusement étudiées, soit :

- Pas d'abonnements contraignants (impliquant un engagement à long terme).
- Des tarifs avantageux comprenant exclusivement des frais d'ouverture de dossier très modérés et la perception d'un émolument limité aux montants effectivement encaissés.
- Il est précisé que l'émolument mentionné ci-dessus et les frais déboursés couvrent l'ensemble des vacations d'ORC SA, étant bien entendu que les frais générés par les actes de poursuite, les recherches auprès du contrôle de l'habitant, etc. constituent des débours facturés en sus, avancés par le créancier, mais récupérés au stade de la procédure de poursuite. Chaque créancier reçoit, en outre, mensuellement un relevé de situation avec mention d'un état procédural et récapitulatif des divers mouvements comptables.



### **Gestion des actes de défaut de biens**

Confiez-les nous, car nous surveillons régulièrement et rigoureusement la situation des débiteurs grâce à notre service d'enquêtes. En cas de redressement ou d'amélioration de la situation des débiteurs, nous réactivons les actes de défaut de biens soit par voie amiable, soit par voie procédurale avec un taux unique d'encaissement équivalent aux 45% des montants effectivement encaissés (tous frais déduits).

*«Faites tranquillement votre métier, ORC se charge des mauvais payeurs !»*

### **Autres prestations**

*Factures et rappels* : ORC SA peut se charger d'établir toute votre facturation et de gérer les différents rappels jusqu'à la mise en contentieux des dossiers avec naturellement le suivi de la procédure qui en découle.

*Comptabilité* : ORC SA bénéficie du support logistique du groupe OFAC pour assurer la tenue de toutes comptabilités.

### **A votre disposition**

ORC SA se fera un plaisir de vous adresser son tarif complet et ses conditions générales sur simple demande et sans engagement de votre part.

Office de recouvrement et de contentieux SA - 7, rue Pedro-Meylan - Case postale 460 - 1211 Genève 17  
Tél. 022 718 99 40 - Fax 022 718 99 41  
[info@orcса.ch](mailto:info@orcса.ch) - <http://www.orcса.ch>